

Compte rendu du conseil d'école du vendredi 17 mars 2023

SIVOM FRESNE LE PLAN MESNIL RAOUL MONTMAIN

Début de séance : 18h.

Lieu : Ecole de Fresne le plan.

- Approbation du dernier compte-rendu

Le dernier compte-rendu du conseil d'école a été approuvé. Mme Blondel indique qu'elle ne l'a pas reçu. Depuis le dernier conseil d'école, les parents d'élèves élus ont créé une adresse mail qui facilite la communication.

- Vie scolaire (Projets, actions éducatives et périscolaire)

1. Sécurité : à l'école de Fresne, s'est tenue le 27 février une réunion sur les risques (DUER) en présence de deux parents d'élèves (Mme Gaillard et Mme Marmion), de M Renard, Maire, de Fresne le plan, de Mme Delalande (CPC) et de M Panel, directeur de l'école Les Malières de Fresne le plan.

Fiche de synthèse du 28/02/2023 Identification des risques – Mise en œuvre des solutions

Identification des risques			Priorités d'action			Mise en œuvre des solutions
N°	Lieu d'observation	Description de la situation dangereuse	1	2	3	Mesures de prévention proposées
1	Le cabanon dans la cour.	Porte et vitre d'entrée défectueuse.				Réparation par les services de la mairie.
2	Ecole	Les extincteurs				Besoin d'une formation pour leur utilisation.
3	Classe de Mme goglu	Vitre fêlée				Réparation / changement de la fenêtre.
4	Petite salle copieur	Câble dénudé				Changement du câble.
5	Préau + terrain de tennis	Affichage d'un plan de l'école dans;le préau + panneau point de rassemblement de secours (terrain de tennis).				

1. Sécurité : à l'école de Mesnil Raoul : Mme Renard n'a pas eu connaissance de passage de la commission de sécurité. Des travaux d'entretien de l'école sont cependant à prévoir : odeurs persistantes dans les sanitaires. Un état des lieux et une demande de travaux sera envoyé à la mairie.

- Projets et actions éducatives de l'école de Fresne le plan :
 1. Projet d'école : cette année, nous avons rédigé un avenant à notre projet d'école. Celui-ci a été envoyé à M Féréol, IEN. Nous attendons son retour.
 2. Phare (harcèlement) : nous avons été informés d'un plan de prévention national pour lutter contre le harcèlement à l'école. Les élèves sont concernés puisque 10 h dans l'année doivent être consacrées à cette question (éducation morale et civique). Sa mise en place est en cours.
 3. Classes découvertes : les classes de CM2 et de CM1CM2 partent du 3 avril au 7 avril au Crotoy pour un séjour autour du char à voile et de la découverte du milieu (baie de somme, Picardie). C'est l'association Veni Vidi Ludi qui nous accompagne dans ce séjour.
Le coût total s'élève à 420 € par élève ; nous avons demandé aux familles 200 €. Une cagnotte en ligne (via la trousse à projets) a été constituée. La coopérative scolaire prend en charge 25 % du montant et les 25 % restant sont financés par une subvention du SIVOM .

Une demande de subvention auprès des services de l'éducation nationale a été faite dans le cadre de l'appel à projets : nous avons reçu une demande négative car le projet n'est pas innovant.
 4. Les Petits champions de la lecture : une élève a été sélectionnée pour représenter l'école lors de la finale régionale de lecture qui se déroulera le 3 mai au Havre. Félicitations à elle !
 5. Sorties de fin d'année : les projets sont en cours.
- Musique : une demande de subvention auprès des services de l'Éducation nationale a été faite : il s'agit de financer un projet autour de la Batucada et de la chorale en lien avec l'association Musicampoix. Nous attendons la réponse.
- Projets et actions éducatives de l'école de Mesnil Raoul :
 - Le 9 juin la « petite ferme d'Oscar », ferme ambulante pédagogique de Ménesqueville viendra s'installer dans la cour de l'école maternelle. Cout pour la coopérative 285€.
 - L'école a célébré le « 100^e jour d'école » : des défis coopératifs ont été proposés à l'ensemble des élèves de Mesnil Raoul.
 - Une grande « lessive » (exposition d'œuvres des élèves) sera proposée le 23 juin dans la cour de l'école pour que les parents puissent venir échanger avec l'équipe enseignante, et avoir un aperçu du travail effectué au sein de l'école.
 - L'école a collaboré avec l'entreprise « 3 petits grains de bonheurs » pour proposer à la vente des produits locaux. 20% des bénéfices ont été reversés à la coopérative de l'école. C'est une action qui a pris du temps et un certain engagement de la part de l'équipe, mais les bénéfices sont conséquents. Nous envisageons de rééditer l'opération pour Noel 2023.
 - La maternelle a également proposé la vente de livres de l'association « lire c'est partir ». Cette association permet aux parents d'acquérir des livres à moindre coût.
 - 2 spectacles ont été programmés à l'école de Mesnil Raoul : un spectacle de Noel de Planet Mômes (coût 498€) et un spectacle sur le thème des animaux de la ferme de l'association des 3 chardons (540€). Les élèves de grande section scolarisés à l'école de Montmain ont pu rejoindre leurs camarades pour ces 2 événements.
 - L'équipe réfléchit également à un projet d'aménagement de la cour de récréation (tables, bancs, jeux...)
- Projets et actions éducatives de l'école de Montmain :
 - Une sortie pédagogique des élèves de GS/CP et de tous les CP est prévue le 15 mai 2023 à la ferme pédagogique Saint Aignan. Une visite des lieux ainsi que des ateliers de découverte sont prévus.

- Le projet « Randonnées » est poursuivi. Une troisième randonnée est à l'étude. M. Pailloux remercie M. Cadieu, habitant de la commune de Montmain en charge de la section Randonnées de l'ASCM, qui est venu apporter son analyse sur les parcours possibles pour des scolaires dans l'environnement proche de l'école.
- L'activité « Rollers » a débuté après les congés de février. L'enseignement doit permettre aux élèves d'être autonome dans un milieu dit naturel, c'est à dire sur voirie dédiée et milieu protégé. L'apprentissage est commencé dans la salle des sports de Montmain, permettant d'acquérir les réflexes de sécurité et de déplacements.
Une sortie en milieu naturel sera prévue.
- L'accès à la bibliothèque associative est rendu possible grâce à la présence de parents accompagnateurs et des membres de l'association. L'équipe enseignante tient à les remercier pour leur disponibilité au service des enfants.
- Une opération « Chocolats de Pâques » est mise en œuvre au bénéfice de la coopérative scolaire.

6. Kermesse – fête des écoles

Questions des parents élus : la kermesse est-elle maintenue et comment s'organisent les écoles pour la fin d'année et comment les parents peuvent intervenir ?

Date : samedi 3 juin / réunion proposée : jeudi 13 avril à 18h

Suite à la dissolution de l'APE (et son non renouvellement), l'organisation de la kermesse doit repartir de zéro.

Il n'y a plus ni lots ni jeux : ils ont été revendus à l'APE de Martainville. L'argent restant et récolté sera donné aux enfants sous forme de bons cadeaux (décision de l'APE).

Les écoles regrettent ces décisions car ils pénalisent en premier les élèves du RPI.

M Renard, en tant que maire, demande si la lettre de la préfecture actant la dissolution de l'APE peut lui être adressée.

7. Périscolaire :

Questions des parents élus :

- Une communication peut-elle être mise en place sur le trajet des cars de Fresne notamment et pourquoi le chauffeur change et n'est pas toujours au clair du trajet ? horaires ?

C'est par Délégation de service public que le transport est assuré : Transdev assure ces transports et le SIVOM n'a pas de prise sur le prestataire. Concernant la communication, le SIVOM et la responsable du périscolaire sur Fresne utilisera l'application Panneau pocket pour communiquer les éventuels retards.

- Comment sont conçus les menus de la cantine ? Avec accompagnement d'un diététicien ?

C'est toujours Carole qui fait les menus.

• Préparation de la rentrée scolaire 2023-2024

Inscriptions : Les documents seront envoyés aux mairies. Pour rappel, les familles inscrivent leurs enfants à la mairie de leur domicile (inscription en PS, CP).

Inscription au collège : à la date du 15 mai, les inscriptions seront finalisées. Courant juin, des dossiers seront à remplir et retourner aux collèges. Concernant l'inscription dans un collège privé, c'est aux

familles de faire les démarches.

Effectifs : il est difficile de prévoir une juste répartition en cette période pour la rentrée prochaine. Celle-ci est en grande partie liée au nombre de PS inscrits. Nous referons le point lors du prochain conseil. Nous indiquerons en particulier les répartitions concernant les GS et les CE2.

Il n'est pas annoncé de fermeture de classe pour la rentrée prochaine.

L'école maternelle n'est plus dans le dispositif d'accueil des professeurs des écoles stagiaires (PES), le poste sera donc proposé au mouvement des enseignants. (6 ans dans le dispositif)

- Moyens alloués aux écoles (subventions, coopérative)

Fresne le plan : il est difficile de faire un point précis de la coopérative car les différents mouvements d'argent liés à la classe découverte ne sont pas terminés. Nous ferons un point précis au prochain conseil.

Montmain : le solde du compte de coopérative est d'environ 3200 €. L'opération « Chocolats de Pâques » permet d'amender cette somme ainsi que la subvention du SIVOM (en attente).

Mesnil Raoul : les comptes de la coopérative sont sains, les différentes actions menées par les enseignantes permettent d'équilibrer les comptes.

Fin de séance : 20h